



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



12142046



06 AOUT 2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/08/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0457478922

Dénomination

(en entier) : **VISCOBEL**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE DES CYCLISTES FRONTIERE 16 A 4600 VISE

Objet de l'acte : **CHANGEMENT SIEGE SOCIAL**

Extrait du P.V. d'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 02 juillet 2012

L'assemblée est ouverte à 18 H 00.

Toutes les parts sont présentes :

L'assemblée a pour ordre du jour :

- 1) changement siège social

1^{ère} et unique résolution :

L'assemblée décide de transférer le siège social à la d'adresse suivante à partir du 01/05/2012 :

 Allée des Mésanges 7
 4600 Visé

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18h30

Fait à visé en double exemplaire

Le 02 juillet 2012

SPRL TAN

Administrateur-Délégué

Annexe : pv original

Mentionner sur la dernière page du Volet B :
Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
 ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature